

Effets de la gouvernance des Institutions des Microfinances sur le niveau de vie des populations : cas des bénéficiaires en Guinée

Effects of the governance of Microfinance Institutions on the standard of living of populations: case of beneficiaries in Guinea

Mamady Yaya CISSÉ,

Enseignant-chercheur

Institut Supérieur de l'Information et de la Communication (ISIC) de Kountia
Guinée.

KPOGHOMOU Makolo,

Enseignant chercheur

Université Général Lansana CONTE de Sonfonia-Conakry
Guinée.

Date de soumission : 29/12/2023

Date d'acceptation : 05/02/2024

Pour citer cet article :

CISSÉ.M & KPOGHOMOU.M.(2024) «Effets de la gouvernance des Institutions des Microfinances sur le niveau de vie des populations : cas des bénéficiaires en Guinée », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 5 : Numéro 2 » pp : 200 – 221.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

La présente étude vise à analyser les effets de la gouvernance des Institutions des Microfinances (IMF) sur le niveau de vie des bénéficiaires. Cette étude s'intéresse aussi au mode de choix des dirigeants, les moyens utilisés contre le refus de paiement, la formation des gestionnaires, les Lois, les règlements et code de déontologie, la tenue des procès-verbaux des séances de travail, la politique de recrutement, le plan d'affaire et le suivi budgétaire des IMF.

La méthodologie utilisée est la régression logistique. C'est pour trouver la corrélation entre les bonnes pratiques de gouvernance et les bénéficiaires de services des IMF en Guinée. Nous avons fait une enquête à l'aide d'un questionnaire soumis à un échantillon aléatoire de 150 IMF en Guinée. L'analyse économétrique à l'aide du logiciel STATA a démontré que les pratiques de gouvernance ont un effet positif sur le niveau de vie des bénéficiaires des produits des IMF en Guinée.

Mots clés : « Institutions des Microfinances » ; « gouvernance » ; « régression logistique » ; « niveau de vie des populations » ; « effet ».

Abstract

This study aims to analyze the effects of the governance of Microfinance Institutions (MFIs) on the standard of living of beneficiaries. This study also focuses on the method of choice of managers, the means used against refusal of payment, the training of managers, the laws, regulations and code of ethics, the keeping of minutes of work sessions, the policy recruitment, business plan and budgetary monitoring of MFIs.

The methodology used is logistic regression. This is to find the correlation between good governance practices and the beneficiaries of MFI services in Guinea. We conducted a survey using a questionnaire submitted to a random sample of 150 MFIs in Guinea. Econometric analysis using STATA software demonstrated that governance practices have a positive effect on the standard of living of beneficiaries of MFI products in Guinea.

Keywords : "Microfinance Institutions"; "governance"; "logistic regression"; "standard of living of the populations"; "effect".

Introduction

Les Institutions des Microfinances (IMF) constituent un secteur dynamique et en pleine expansion. Labie et Périlleux (2009). Elles offrent une alternative aux banques défaillantes ou absentes des zones rurales. Lapenu (2002). Cette institution bancaire suscite une attention particulièrement croissante dans la littérature et dans les milieux politiques. Les IMF sont aussi considérées comme un moyen incontournable permettant aux pauvres d'accéder aux services financiers. Honohan (2004) ; Beck et *al.*, (2005) ; Mendoza et Thelen (2008).

Néanmoins, un des défis de ce secteur réside dans sa gouvernance. La gouvernance des IMF est identifiée comme un facteur indéniable pour renforcer leur rendement financier et pour augmenter la sensibilisation. Rock et *al.*, (1998) ; Labie (2001) ; Otero et Chu (2002); Helms (2006).

Les IMF sont diverses et variées, selon les pays et les continents. En Afrique par exemple, elles sont considérées comme un instrument de stabilité économique dans les périodes post-conflit. Leur intervention à travers le microcrédit, est un mécanisme de survie et un outil de réconciliation et de maintien de la paix. Dans cette optique, étudier la gouvernance des IMF nécessite de prendre en compte leur diversité, leurs natures, leurs missions et le contexte du pays dans lequel elles évoluent. La prise en compte de tous ces éléments nécessite une gouvernance non seulement basée sur une approche spécifique au secteur, Mersland (2009), mais également sur une approche adaptée aux types de propriété, aux objectifs et aux situations. Labie et Mersland in Armendáriz et Labie (2011). C'est dans ce cadre d'une approche spécifique et adaptée aux IMF que la présente étude s'intègre. Depuis les scandales financiers des années 2002, plusieurs chercheurs se sont de plus en plus intéressés à la gouvernance des organisations. Certains auteurs considèrent la gouvernance d'une organisation comme le pilier de sa performance. Labie (2005) ; Cornforth (2004) ; Périlleux (2009). Dans les IMF, la gouvernance est identifiée comme un facteur indéniable pour renforcer non seulement leur rendement financier, mais également pour augmenter la sensibilisation. Rock et *al.*, (1998) ; Labie (2001) ; Otero et Chu (2002) ; Helms (2006).

En effet, la complexité de la gouvernance des coopératives a été étudiée à partir de diverses perspectives théoriques. Ces différentes perspectives théoriques prises individuellement, ont mis l'accent sur le rôle du Conseil d'Administration, alors que la gouvernance ne concerne pas uniquement celui-ci. Cornforth (2004).

Certains facteurs contextuels qui peuvent surgir dans les pays en développement n'ont pas été suffisamment pris en compte. Cornforth (2004). Or, d'autres phénomènes sociaux ou naturels imprévus comme les conflits armés, les crises économiques, les coups d'Etat, les catastrophes naturelles peuvent surgir pour affecter la gouvernance des organisations.

Le souci d'apporter notre contribution à cette problématique de la gouvernance des IMF, nous amène à une interrogation qui est la suivante : la gouvernance des IMF contribue-t-elle à la réduction de l'exclusion sociale et financière en Guinée ?

L'objectif de cette étude est d'analyser les effets de la gouvernance des IMF sur la réduction de l'exclusion sociale et financière en Guinée.

Cette étude est structurée en une introduction, un cadre méthodologique de recherche, des résultats, une analyse des données et une discussion des résultats de l'étude.

1. Revue de littérature

Depuis des années 1990, plusieurs auteurs se sont intéressés à la problématique des microfinances, notamment dans les pays en développement comme la Guinée. La mise en place des IMF dans ces pays vise en premier lieu, la réduction de la pauvreté liée aux théories de développement à la base. Nombreuses sont les Institutions internationales comme le PNUD et le Bretton Wood qui ont reconnu le caractère limitatif et réducteur de cette notion de pauvreté par rapport à l'idée du bien-être qui ne saurait être mesuré par la seule monnaie. Ce qui donne à cette notion de pauvreté une approche multidimensionnelle.

Les auteurs ont étudié plusieurs aspects de la création et la mise en place des IMF, à travers la gestion des risques par les populations défavorisées avant et après les crises. D'autres ont traité des questions de la gouvernance des IMF et de la vulnérabilité à la microfinance comme des nouvelles approches de la pauvreté. Cette section porte donc sur ces approches théoriques et sur la synthèse de quelques travaux de recherche en la matière. Pour le cas spécifique de la présente étude, nous cherchons à vérifier l'hypothèse selon laquelle, le mode de gouvernance des IMF influe sur la qualité de l'inclusion sociale et financière.

1.1. Approches théoriques sur la gouvernance des IMF

Plusieurs auteurs des Sciences économiques et de gestion ont apporté leurs contributions au concept de relation gouvernance-performance. Dans la multiplicité de leurs approches, ils orientent

généralement les débats sur trois aspects, à savoir : actionnariat, partenariat et gouvernance cognitive.

1.1.1. Actionnariat

Cette approche de relation gouvernance-performance a été révélée en 1932 par Berle et Means en étudiant la séparation des pouvoirs. (Charreaux, 1997). Elle est dite aussi « vision moniste ». La théorie de l'agence avec Thépot (2007), la théorie de Jacques sur Jensen et Meckling (1976), la théorie de l'agence avec l'enracinement et celle des coûts de transaction avec Coase (1937), ont fait leur apparition dans les débats. Partant de la théorie de l'agence, Jensen et Meckling (1976), estiment que chacun des individus met au-dessus de l'intérêt collectif son propre intérêt. C'est la source de plusieurs conflits d'intérêts entre les gestionnaires et les propriétaires de l'entreprise.

Car, les premiers agissent à la recherche de la croissance de l'entreprise, alors que les seconds souvent appelés « actionnaires », sont à l'attente des profits pécuniaires. La principale cause de ces conflits d'intérêts s'explique par un déficit d'information entre les deux parties, dont le remède est la bonne gouvernance.

Dans ce contexte, nous admettons l'existence d'une différence entre deux théories. Il s'agit de la théorie normative et celle positive de l'agence. Pour Madhar (2016), la première théorie est basée sur l'agencement d'idées visant la réduction du coût des conflits. C'est à ce titre qu'elle est dite "normative", dans le but d'amener le gestionnaire à améliorer la performance de l'organisation. La seconde théorie, positive de l'agence, permet d'engendrer et d'expliquer la construction et la marche des organisations. De son côté, Ndione (2019), pense que la théorie de l'enracinement défend l'idée selon laquelle, les gestionnaires doivent œuvrer à la protection de leurs propres statuts. L'objectif est de développer des stratégies mettant en exergue leurs rôles indispensables dans le bon fonctionnement et l'existence des organisations.

D'une manière ou d'une autre, la théorie de l'enracinement est un mécanisme à préserver dans le bon fonctionnement d'une organisation. Sa mise en application correcte est un gage de stabilité pour l'organisation. Son contraire défavorise l'organisation et va dans le sens de la détérioration de son intérêt.

Le débat sur les coûts de transaction a été porté par plusieurs auteurs qui ont expliqué l'étude de la relation gouvernance-performance des IMF. Pour maximiser la valeur de l'organisation, ils se sont basés sur le modèle qui minimise les coûts des contrats implicites et explicites. C'est le cas de

Coase (1937), initiateur de la notion des coûts de transaction développée par Williamson (1981), à travers ses multiples travaux sur la relation du marché avec l'organisation interne. C'est partant de là qu'il a estimé que l'information étant imparfaite, l'organisation est un système de contrats incomplets. (Akesbi et Sophie B, 2021).

1.1.2. Partenariat

Approche partenariale ou vision pluraliste, a longtemps été considérée comme une négation de la notion de primauté des actionnaires dans la gouvernance. Cela concernait tous les partenaires impliqués dans la gestion de l'organisation. Selon Cherkaoui (2020), la vision pluraliste est composée des théories des parties prenantes, de l'agence généralisée et de l'approche transactionnelle. La première théorie garantit le fait que l'organisation doit en priorité fédérer et sauvegarder les intérêts de tous les acteurs de l'organisation en dehors des acteurs financiers.

Quand toutes les parties prenantes ont droit à une part du profit de l'organisation, on parle de la théorie de l'agence généralisée. Dans ce cas de figure, il convient d'œuvrer à la réduction de l'irrégularité ou de l'opposition entre les différentes parties prenantes des structures de gouvernance conçues et gérées à cet effet, en vue de prévenir l'inefficacité des mécanismes du marché. (Charreaux, 1997).

Quant à la théorie transactionnelle, elle se base sur les coûts de transaction dans le cadre de la relation gouvernance-performance de l'organisation. (Williamson, 1981).

Cette vision pluraliste des auteurs sur la gestion des IMF a été une opportunité de diversifier les notions de relation gouvernance-performance. Car, elle prend en compte les préoccupations de toutes les parties prenantes : actionnaires, acteurs financiers et gestionnaires des structures. Elle s'intéresse aussi à la préservation des intérêts des actionnaires et ceux des gestionnaires.

1.1.3. Approche cognitive

L'approche cognitive de relation gouvernance-performance des IMF est la consolidation de l'approche actionnariale et de celle partenariale. Elle met l'action sur la création de valeur par rapport à sa répartition. La théorie des compétences, la théorie de la dépendance aux ressources et la théorie évolutionniste font partie de la l'approche cognitive de relation gouvernance-performance.

Concernant la théorie des compétences, elle exige la formation du personnel pour l'acquisition des expériences et l'innovation dans la gestion, afin de créer la valeur de l'organisation. C'est une

opportunité pour les gestionnaires de prendre des décisions importantes à partir des fruits des expériences acquises dans la durée. (Cherkaoui, 2020). La croissance de l'organisation dépend donc de l'acquisition des expériences pour l'accumulation de la valeur et des ressources spécifiques nécessaires au développement de ses activités.

Pour comprendre le cheminement de ce changement qui peut survenir positivement dans l'évolution de l'organisation, les auteurs parlent de la théorie évolutionniste. Cette théorie prend en compte la notion de l'incertitude dans laquelle évolue l'organisation dans son milieu. Ce qui est contraire à l'approche contractuelle qui ne va pas au-delà de la recherche, l'acquisition et l'exécution de contrat pour l'organisation concernée.

En résumé, l'approche cognitive est le prolongement de la vision actionnariale et celle partenariale de la relation gouvernance-performance de l'organisation. Elle ne se limite pas à l'aspect contractuel de la gestion. Contrairement à la vision actionnariale et celle partenariale, l'approche cognitive met en valeur l'acquisition des connaissances, des expériences, des compétences et des ressources dans la gestion et le développement des activités de l'organisation.

1.2. Synthèse des travaux

La théorie de relation gouvernance-performance a fait l'objet de plusieurs travaux des auteurs sur les IMF africaines. Pour sa part, Yougang (2021), a interrogé 98 IMF au Cameroun. L'impact positif de la bonne gouvernance sur l'efficacité, l'efficience et la durabilité des actions des IMF a été l'élément principal de la conclusion de son étude. Ces résultats avaient été confirmés par Abdulai et Tewari (2020), à travers l'expérience portée sur 71 IMF qui a démontré l'impact positif de la mise en place d'outils de régulation sur la pérennité et la portée sociale des IMF.

De leur côté, Djoufouet et Nzongang (2020), ont démontré le lien entre la taille du Conseil d'Administration et la mixité du genre sexuel. Ils ont abouti à la conclusion selon laquelle, la mise en place des mécanismes spécifiques de gouvernance peut avoir un impact significatif sur la bonne gouvernance et la performance des IMF. L'efficacité et l'efficience d'une organisation, selon ces deux auteurs, ne dépend pas de la gestion liée au genre. Cela n'a aucun impact sur les mécanismes spécifiques de la gouvernance-performance d'une organisation.

Selon Hassainate et *al.*, (2020), l'expérience portée sur la gestion des IMF marocaines, révèle qu'elle ne doit pas se limiter aux membres du Conseil d'Administration de l'organisation. Elle

concerne toutes les parties prenantes, à la fois internes et externes. De manière inclusive, il faut voir les salariés, les acteurs financiers et les actionnaires.

2. Cadre méthodologique de recherche

La démarche méthodologique de cette étude comprend deux sections, à savoir : la méthode de collecte de données et la méthode de traitement de données.

2.1. Méthode de collecte de données

Cette section traite de la méthode de collecte des données utilisées. Les données de cette étude proviennent d'une enquête de terrain à l'aide d'un questionnaire élaboré et soumis à un échantillon aléatoire de 150 IMF en Guinée. Les résultats de cette enquête de base visent à apprécier l'impact de la gouvernance des IMF sur le niveau de vie des populations guinéennes.

La Guinée est un pays de paradoxes qui a un sous-sol riche, mais pauvre. Elle compte une population d'environ 12 million d'habitants à majorité analphabète et rurale. La centaine des IMF qui couvre le pays est devenue depuis quelques temps, une solution d'économie sociale et solidaire. Ces IMF proposent des services financiers aux personnes à faible revenu qui ne peuvent pas remplir les conditions des banques formelles. Il est donc nécessaire de nous pencher sur leur fonctionnement, en vue de comprendre leur impact sur le niveau de vie des populations bénéficiaires.

2.2. Démarche méthodologique de traitement des données

Nous avons adopté une approche quantitative. Cette approche porte sur le choix d'une méthode de régression (logit) dans la mesure où la variable à expliquer est une variable qualitative ordonnée. L'analyse économique est effectuée à l'aide du logiciel STATA.

Notation générale

i représente le i -ème individu, où $i = 1 \dots n$;

Y_i est la valeur pour l'individu i de la variable dépendante qui prend comme valeur 1 lorsque l'individu i est au chômage et sinon ;

$x'_i = (1, x_{i1}, x_{i2}, \dots, x_{ip})$ est le vecteur des variables indépendantes de l'individu i ;

x_{ij} représente la j -ème variable indépendante du i -ème individu, où $j = 1, \dots, p$;

π_i dénote la probabilité d'être au chômage ($Y_i = 1$) chez l'individu i lors d'un essai ;

η_i est le prédicteur linéaire qui sert à modéliser la moyenne de la variable dépendante en fonction des valeurs des variables indépendantes de l'individu i ;

$\beta' = (\beta_0, \beta_1 \dots, \beta_p)$ est le vecteur des coefficients de régression.

Fondements de la régression logistique

Le modèle de régression logistique est un membre de la famille des modèles linéaires généralisés.

Les hypothèses sur lesquelles il s'appuie sont les suivantes :

Sachant x_i , Y_i fait suite à une distribution de la famille exponentielle, soit la loi binomiale, $Y_i \sim \text{Binomiale}(m_i, \pi_i)$; dans ce mémoire, nous ne considérons que le cas $m_i = 1 \forall i$.

Le prédicteur linéaire est défini par $\eta_i = x' \beta$.

La fonction de lien donnant la relation entre $E[Y_i / x_i]$ et le prédicteur linéaire que nous considérons est celle qui est la plus communément utilisée, c'est-à-dire la fonction de lien logit :

$$\eta_i = \log \frac{E[Y_i / x_i]}{1 - E[Y_i / x_i]} \Leftrightarrow E[Y_i / x_i] = \frac{\exp(\eta_i)}{1 + \exp(\eta_i)}$$

Écriture du modèle pour l'individu i

$$\text{soit } Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si } i \text{ est performante} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases}$$

On définit $\mu_i = E[Y_i / x_i]$, où

$$\mu_i = 0 \times P[Y_i = 0/x_i] + 1 \times P[Y_i = 1/x_i] = \pi_i.$$

À partir de l'équation (1.2) et du lien logit, tel qu'exprimé à l'équation 1.1, on a que

$$\pi_i = \frac{\exp(x' \beta)}{1 + \exp(x' \beta)} = \frac{\exp(\beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \dots + \beta_p x_{ip})}{1 + \exp(\beta_0 + \beta_1 x_{i1} + \dots + \beta_p x_{ip})}$$

Tel qu'on peut le déduire de (1.3), les paramètres du vecteur β s'interprètent de la façon suivante :

Si $\beta_j > 0$, la probabilité d'être performante $P[Y_i = 1/x_i]$ augmente si x_{ij} croît et que la valeur de toutes les autres variables de x_i demeure inchangée. Si $\beta_j < 0$, la probabilité d'être performante diminue lorsque x_{ij} augmente et que la valeur de toutes les autres variables de x_i reste inchangée. Si $\beta_j = 0$, alors la variable x_{ij} n'a aucun effet sur la probabilité d'être performante.

Si $\beta_j \neq 0$, la cote d'être performante, représentée par $\pi_i / (1 - \pi_i)$, est multipliée par $\exp(\beta_j)$ si x_{ij} croît d'une unité et que la valeur de toutes les autres variables de x_i demeure inchangée. À noter que le terme $\exp(\beta_j)$ est le rapport de cotes, soit le quotient de la cote de l'événement $Y_i = 1$ lorsque $x_{ij} = x + 1$ sur cette cote quand $x_{ij} = x$

Estimation des paramètres par la méthode du maximum de vraisemblance

Selon l'équation (1.3), les paramètres à estimer sont les éléments du vecteur β . La méthode la plus commune pour estimer la valeur de ces paramètres lorsque nous sommes en présence de n observation indépendante, soit $(Y_1, x_1), \dots, (Y_n, x_n)$, est la méthode du maximum de vraisemblance. Elle consiste, en premier lieu, à définir la fonction de vraisemblance, soit la fonction de probabilité conjointe de Y_1, \dots, Y_n . Celle-ci est obtenue à partir de la fonction de probabilité de chaque observation individuelle en considérant l'hypothèse que les observations sont indépendantes. La fonction de probabilité pour l'observation i est :

$$f_{\beta}(y_i, x_i) = \pi_i^{y_i} (1 - \pi_i)^{1-y_i} \quad y_i = 0 ; 1$$

et donc la fonction de probabilité conjointe de l'échantillon observé sera

$$L(\beta, y, x) = \prod_{i=1}^n [\pi_i^{y_i} (1 - \pi_i)^{1-y_i}]$$

Il s'ensuit que la fonction de log-vraisemblance est donnée par

$$\begin{aligned} l(\beta, y, x) &= \log\{L(\beta, y, x)\} \\ l(\beta, y, x) &= \sum_{i=1}^n y_i \log \pi_i + \sum_{i=1}^n (1 - y_i) \log (1 - \pi_i) \\ l(\beta, y, x) &= \sum_{i=1}^n \log(1 - \pi_i) + \sum_{i=1}^n y_i \log \left(\frac{\pi_i}{1 - \pi_i} \right) \end{aligned}$$

La deuxième étape est de calculer la dérivée de la log-vraisemblance, que l'on appelle fonction de score :

$$\begin{aligned} \frac{\partial l(\beta, y, x)}{\partial \beta} &= \frac{\partial}{\partial \beta} \sum_{i=1}^n \left\{ \log(1 - \pi_i) + y_i \log \left(\frac{\pi_i}{1 - \pi_i} \right) \right\} \\ &= \sum_{i=1}^n y_i x_i + \frac{\partial}{\partial \beta} \sum_{i=1}^n (\log(1 - \pi_i)) \\ &= \sum_{i=1}^n x_i (y_i - \pi_i). \end{aligned}$$

La transition de (1.7) à (1.8) est la conséquence de $\log \left(\frac{\pi_i}{1 - \pi_i} \right) = \eta_i = x_i' \beta$. Selon la définition de π_i , l'équation (1.9) est obtenue en déduisant que $\log(1 - \pi_i) = \log \left(\frac{1}{1 + \exp(x_i \beta)} \right)$.

Pour obtenir les estimateurs, il ne reste qu'à poser l'équation (1.9) égale à 0,

$$\sum_{i=1}^n x_i(y_i - \pi_i) = 0$$

et résoudre pour les éléments de β . Sous un lien logit, $\pi_i = \frac{\exp(x'_i \beta)}{1 + \exp(x'_i \beta)}$, l'équation (1.10) ne peut se résoudre en β avec une solution analytique. Une méthode itérative, telle que la méthode de Newton, permet de solutionner ce problème.

La valeur de β qui maximise (1.5) et qui résout (1.10) est notée $\hat{\beta}$. La variance de $\hat{\beta}$ est obtenue en considérant les dérivées secondes de $l(\beta, y, x)$, soit

$$\begin{aligned} \frac{\partial^2 l(\beta, y, x)}{\partial \beta_j^2} &= \frac{\partial}{\partial \beta_j} \sum_{i=1}^n x_{ij}(y_i - \pi_i) = \sum_{i=1}^n x_{ij} \frac{\partial}{\partial \beta_j} (y_i - \pi_i) = - \sum_{i=1}^n x_{ij} \frac{\partial}{\partial \beta_j} \pi_i \\ &= - \sum_{i=1}^n x_{ij} \frac{\partial}{\partial \beta_j} \frac{\exp(x'_i \beta)}{1 + \exp(x'_i \beta)} \\ &= -x_{ij} \left\{ \frac{x_{ij} \exp(x'_i \beta)}{1 + \exp(x'_i \beta)^2} \right\} \\ &= - \sum_{i=1}^n x_{ij}^2 \pi_i (1 - \pi_i) \end{aligned}$$

et, par un raisonnement similaire,

$$\frac{\partial^2 l(\beta, y, x)}{\partial \beta_j \beta_l} = - \sum_{i=1}^n x_{ij} x_{il} \pi_i (1 - \pi_i).$$

L'élément en position (j, l) de la matrice d'information observée est $\partial^2 l(\beta, y, x) / \partial \beta_j \beta_l$ évalué en $\beta = \hat{\beta}$. On pose l'inverse de cette matrice égale à $\widehat{\text{var}}(\hat{\beta})$ qui est un estimateur convergent de $\text{var}(\hat{\beta})$.

3. Résultats de l'étude

Cette section présente les résultats de l'étude.

3.1. Estimations économétriques

Tableau 15 : Corrélation des variables

| | B1 | B2 | B3 | B4 | B5 | B6 | B7 | B8 | B9 | B10 | B11 | B12 | B13 | B14 |
|-----|----------|---------|----------|--------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|---------|-------|---------|-------|
| B1 | 1,000 | | | | | | | | | | | | | |
| B2 | -0,053 | 1,000 | | | | | | | | | | | | |
| B3 | -0,028 | 0,075 | 1,000 | | | | | | | | | | | |
| B4 | -0,6467* | -0,144 | 0,020 | 1,000 | | | | | | | | | | |
| B5 | -0,294 | 0,4859* | -0,424 | 0,158 | 1,000 | | | | | | | | | |
| B6 | -0,286 | -0,052 | 0,104 | 0,285 | 0,355 | 1,000 | | | | | | | | |
| B7 | -0,299 | -0,059 | -0,289 | 0,164 | 0,6289* | 0,5797* | 1,000 | | | | | | | |
| B8 | -0,255 | -0,061 | -0,181 | 0,248 | 0,4999* | 0,6442* | 0,7030* | 1,000 | | | | | | |
| B9 | -0,105 | -0,039 | -0,391 | 0,106 | 0,244 | 0,322 | 0,5563* | 0,6150* | 1,000 | | | | | |
| B10 | 0,115 | -0,053 | -0,177 | -0,138 | -0,065 | -0,051 | -0,063 | -0,059 | -0,036 | 1,000 | | | | |
| B11 | 0,129 | -0,053 | -0,5134* | -0,164 | 0,173 | -0,065 | 0,175 | 0,203 | 0,381 | 0,5518* | 1,000 | | | |
| B12 | 0,120 | -0,059 | -0,4570* | -0,067 | 0,063 | -0,121 | 0,034 | 0,047 | 0,175 | 0,180 | 0,4708* | 1,000 | | |
| B13 | -0,039 | -0,046 | -0,294 | 0,022 | 0,174 | -0,064 | 0,176 | 0,204 | 0,382 | -0,043 | 0,296 | 0,328 | 1,000 | |
| B14 | -0,100 | -0,036 | -0,393 | 0,091 | 0,245 | -0,051 | 0,247 | 0,277 | 0,4815* | -0,043 | 0,321 | 0,178 | 0,8093* | 1,000 |

B1 : Quel est le mode de choix des dirigeants ?

B2 : Il y a un plan de formation pour ceux déjà en fonction afin de les supporter dans leur rôle et leurs responsabilités ?

B3 : Quels sont les moyens que vous utilisez en cas de refus de paiement ?

B4 : Vos produits sont-ils adaptés aux besoins de la population ?

B5 : Est-ce que les dirigeants élus sont soucieux du respect des lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction ?

B6 : Est-ce que les dirigeants élus tiennent régulièrement les procès-verbaux pendant les séances de travail ?

B7 : Est-ce que les dirigeants élus documentent suffisamment leurs décisions aux procès-verbaux et ont pris les mesures nécessaires pour veiller à leur application ?

B8 : Est-ce que l'institution a un logiciel fiable et adapté ?

B9 : Est-ce que le logiciel utilisé par l'institution permet de faire un reporting fiable et précis ?

B10 : Est-ce que la politique de recrutement permet de recruter et fidéliser les employés selon la compétence ?

B11 : Est-ce que l'institution dispose d'un plan d'affaire qui décrit les orientations et les stratégies ainsi qu'un plan d'action qui tient compte des risques auxquels l'institution est exposée ?

B12 : Est-ce que l'institution élabore et fait le suivi budgétaire ?

B13 : Est-ce que l'institution a mis à la disposition des dirigeants élus les Lois, règlements et code de déontologie ?

B14 : Connaissez-vous l'Association Professionnelle des Institutions de Micro Finances en Guinée (APIMG) ?

4. Analyse des données d'enquête

Tableau 1 : Mode de choix des dirigeants.

| Quel est le mode de choix des dirigeants ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Elus | 49 | 73,13 |
| Nommés | 17 | 25,37 |
| Autres | 1 | 1,49 |

Le tableau 1 démontre que pour la majorité des IMF, soit plus de 73,13%, les dirigeants sont élus. Par contre pour plus de 25,37% des IMF, les dirigeants sont nommés et seulement pour environ 1,49% les dirigeants sont choisis autrement.

Tableau 2 : Perception des Cadres dirigeants sur la formation de l'amélioration des compétences

| Il y a un plan de formation pour ceux déjà en fonction afin de les supporter dans leur rôle et leurs responsabilités ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 6 | 10,17 |
| Oui | 53 | 89,83 |
| Total | 59 | 100 |

Le tableau 2 démontre que 89,83% environ des IMF ont un plan de formation pour ceux déjà en fonction, afin de les supporter dans leur rôle et leurs responsabilités, tandis que près de 10,17% d'entre elles n'en ont pas.

Tableau 3 : Moyen de recouvrement des engagements

| Quels sont les moyens que vous utilisez en cas de refus de paiement ? | | |
|---|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Amiable | 55 | 87,3 |
| Justice | 7 | 11,11 |
| Provision | 1 | 1,59 |

Le tableau 3 révèle qu'en cas de refus de paiement, la plupart des IMF, soit plus de 87%, procèdent à l'amiable. Près de 11% d'entre elles font recours à la justice et près de 2% utilisent les provisions.

Tableau 4 : Perception des employés sur l'adaptation des produits aux besoins de la population

| Vos produits sont-ils adaptés aux besoins de la population ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 2 | 2,17 |
| Oui | 90 | 97,83 |
| Total | 92 | 100 |

Le tableau 4 démontre que 97,83% des employés des IMF en Guinée déclarent que leurs produits sont adaptés aux besoins de la population et seulement 2,17% répondent le contraire.

Tableau 5 : Perception des Cadres dirigeants sur le respect des Lois, règlements et code de déontologie

| Est-ce que les dirigeants élus sont soucieux du respect des lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 6 | 9,68 |
| Oui | 56 | 90,32 |
| Total | 62 | 100 |

Le tableau 5 démontre que 90,32% des dirigeants élus des IMF sont soucieux du respect des Lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction alors que 9,68% des dirigeants élus des IMF n'en font point preuve.

Tableau 6 : Perception des Cadres dirigeants sur la tenue des procès-verbaux pendant les séances de travail

| Est-ce que les dirigeants élus tiennent régulièrement les procès-verbaux pendant les séances de travail ? | | |
|---|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 5 | 8,47 |
| Oui | 54 | 91,53 |
| Total | 59 | 100 |

Le tableau 6 indique que les dirigeants élus de la majorité des IMF, soit 91,53% d'entre elles, tiennent régulièrement les procès-verbaux pendant les séances de travail, tandis que seulement 8,47% des dirigeants élus des IMF n'en font pas.

Tableau 7 : Documentation des décisions par les dirigeants élus

| Est-ce que les dirigeants élus documentent suffisamment leurs décisions aux procès-verbaux et ont pris les mesures nécessaires pour veiller à leur application ? | | |
|--|----------|-----|
| | Effectif | % |
| Non | 16 | 20 |
| Oui | 74 | 80 |
| Total | 80 | 100 |

Le tableau 7 démontre qu'en majorité, dans 80% de cas, les dirigeants élus documentent suffisamment leurs décisions aux procès-verbaux. Ce qui signifie qu'ils ont pris les mesures qu'il faut pour veiller à leur application.

Tableau 8 : Perception des Cadres dirigeants sur un logiciel fiable et adapté

| Est-ce que l'institution a un logiciel fiable et adapté ? | | |
|---|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 3 | 4,69 |
| Oui | 61 | 95,31 |
| Total | 64 | 100 |

Le tableau 8 démontre que 95,31% de dirigeants ont un logiciel fiable et adapté, tandis que 4,69% autres n'en ont pas.

Tableau 9 : Logiciel fiable pour le reporting

| Est-ce que le logiciel utilisé par l'institution permet de faire un reporting fiable et précis ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 4 | 6,67 |
| Oui | 56 | 93,33 |
| Total | 60 | 100 |

Le tableau 9 démontre clairement que la majeure partie des IMF, soit 93,33% disposent d'un logiciel fiable et adapté alors que 6,67% n'en disposent pas. Par rapport au logiciel utilisé, la

majorité utilisent un logiciel qui permet de faire un reporting fiable et précis, tandis que 6,67% d'entre elles n'utilisent pas ce type de logiciel.

Tableau 10 : Efficacité de la politique de recrutement

| Est-ce que la politique de recrutement permet de recruter et fidéliser les employés selon la compétence ? | | |
|---|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 9 | 15,25 |
| Oui | 50 | 84,75 |
| Total | 59 | 100 |

Il ressort de l'analyse du tableau 10 que dans 84,75% des IMF, la politique de recrutement permet de recruter et fidéliser les employés selon la compétence. Par contre 15,25% des dirigeants ne s'appuient pas sur une telle politique.

Tableau 11 : Perception sur la disposition d'un plan d'affaire et d'action

| Est-ce que l'institution dispose d'un plan d'affaire qui décrit les orientations et les stratégies ainsi qu'un plan d'action qui tient compte des risques auxquels l'institution est exposée ? | | |
|--|----------|-----|
| | Effectif | % |
| Non | 3 | 5 |
| Oui | 57 | 95 |
| Total | 60 | 100 |

Nous pouvons déduire à travers la lecture du tableau 11 que la majorité des IMF, soit 95% d'entre elles, disposent d'un plan d'affaire qui décrit les orientations et les stratégies ainsi qu'un plan d'action qui tient compte des risques auxquels l'Institution est exposée. Par contre, seulement 5% des IMF n'en disposent pas.

Tableau 12 : Perception sur l'élaboration et suivi budgétaire

| Est-ce que l'institution élabore et fait le suivi budgétaire ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 2 | 3,23 |
| Oui | 60 | 96,77 |
| Total | 62 | 100 |

Le tableau 12 nous permet de constater que la majorité des Institutions, soit 96,77% d'entre elles, élaborent et font le suivi budgétaire, tandis que 3,23% n'en font pas.

Tableau 13 : Perception des Cadres Dirigeants sur le respect des lois, règlements et code de déontologie

| Est-ce que les dirigeants élus sont soucieux du respect des lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction ? | | |
|--|----------|-------|
| | Effectif | % |
| Non | 6 | 9,68 |
| Oui | 56 | 90,32 |
| Total | 62 | 100 |

Le tableau 13 démontre que 90,32% des dirigeants élus des IMF sont soucieux du respect des lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction alors que près de 9,68% des dirigeants élus des IMF n'en font point preuve.

Tableau 14 : Connaissance de l'Association Professionnelle des Institutions de Micro Finances en Guinée

| Connaissez-vous l'Association Professionnelle des Institutions de Micro Finances en Guinée ? | | |
|--|----------|-----|
| | Effectif | % |
| Non | 5 | 5% |
| Oui | 95 | 95% |
| Total | 100 | 100 |

Le tableau 14 démontre que 95% des dirigeants des IMF connaissent l'Association Professionnelle des Micro Finances en Guinée. Seulement 5% d'entre eux affirment le contraire.

5. Discussion des résultats

Sur la base de l'approche analytique des facteurs liés à la gouvernance des IMF et leur impact sur la vie des populations bénéficiaires en Guinée, nous avons trouvé que le choix des dirigeants dans les IMF est formalisé. Les IMF qui disposent d'un plan de formation pour ceux déjà en fonction, afin de les supporter dans leur rôle et leurs responsabilités, ont une connaissance de l'Association Professionnelle des Institutions de Micro finances en Guinée.

Les IMF qui disposent en leur sein d'un plan de formation ont des dirigeants qui sont soucieux du respect des Lois, règlements et code de déontologie et ce, particulièrement dans l'exercice de leur fonction. Les IMF qui disposent en leur sein d'un plan de formation ont des dirigeants qui tiennent régulièrement les procès-verbaux pendant les séances de travail.

En plus, les IMF qui ont des dirigeants élus et qui sont soucieux du respect des Lois, règlements et code de déontologie, particulièrement dans l'exercice de leur fonction, documentent suffisamment leurs décisions aux procès-verbaux et ont pris les mesures nécessaires pour veiller à leur application. Elles ont aussi un logiciel fiable et adapté qui font du reporting fiable et précis.

Nous avons trouvé aussi que les IMF qui élaborent et font le suivi budgétaire ont des dirigeants qui documentent suffisamment leurs décisions aux procès-verbaux et prennent des mesures nécessaires pour veiller à leur application. Celles qui disposent d'un plan d'affaire qui décrit les orientations et les stratégies ainsi qu'un plan d'action qui tient compte des risques auxquels l'Institution est exposée, élaborent et font le suivi budgétaire.

Partant de ces résultats d'étude obtenus, nous pouvons affirmer que notre hypothèse de recherche selon laquelle, le mode de gouvernance des IMF influe sur la qualité de l'inclusion sociale et financière, se trouve validée.

Conclusion

Les résultats de cette étude contribuent du point de vue théorique, à l'avancement des connaissances sur la gouvernance et la performance des IMF. Ceux du cadre empirique démontrent clairement qu'il existe une relation significative et positive entre la pratique de gouvernance et le niveau de vie des bénéficiaires des produits des IMF en Guinée. Cette étude donne l'opportunité de comprendre la contribution de la formalisation du choix des dirigeants, la disposition d'un plan de formation, le respect des Lois, règlements et code de déontologie dans la gestion et le suivi budgétaire en matière de gouvernance des IMF.

En termes de perspectives, cette étude ouvre la voie à d'autres nouvelles solutions telles que l'employabilité et l'accroissement de l'économie nationale dans l'amélioration de la gestion des IMF.

D'autres variables telles que le règlement des conflits, l'environnement interne et extérieur des IMF, le niveau d'éducation des dirigeants... n'ont pas été prises en compte dans cette étude.

Références bibliographiques

Articles de revue

- 1- Abdulai et Tewari (2020). Efficacité de Institution de microfinance en Afrique : une approche stochastique des frontières. Ghana journal of Developpement Studies 13(2). 117. DOI : 10.4314/gids.v 13i2.7.
- 2- Adil Cherkaoui (2020). L'engagement des entreprises comme levier de leur contribution au développement des territoires au Maroc : illustration par trois études de cas. Laboratoire de Recherche GECIAS : Gestion des Compétences, des Innovations entrepreneuriales et des Aspects Sociaux des organisations. REMSES, ISSN : 2489-2068. Volume 5. N°3 (2020).
- 3- ARMENDÁRIZ B., SZAFARZ A., (2011), « On Mission Drift in Microfinance Institutions », CEB Working Paper, N° 09/015.
- 4- Barka Hafid et M. Mohammed Saber Hassainate (2020). La Lente Evolution Du Système Fiscal Marocain : Les Faits Et Les Enseignements. European Scientific Journal 14 (4). DOI :10.19044/esj.2018. v14n4p116.

- 5- Boubacar H. (2018). Internal governance mechanisms and the performance of decentralized financial systems in Niger. *International Journal of Social Economics*, Vol 45 n° 4, p. 629-643.
- 6- CHARREAUX G. (1997), « Vers une théorie du gouvernement des entreprises », François G. E. Beck (2005). *Baromètre santé 2005, Attitudes et comportements de santé*. Revue Hal Science ouverte.
- 7- Chu, JM Otero (2002). Résultats électrocardiographiques chez les souris mdx : un phénotype cardiaque de la dystrophie musculaire de Duchenne. *Revue Google Scholar*.
- 8- Chris Cornforth (2004). La gouvernance des coopératives et des mutuelles : une perspective paradoxale. Première publication : 25 mars 2004 <https://doi.org/10.1111/j.1467-8292.2004.00241.x>Références : 258. *Revue Wiley.Online Library*.
- 9- Djoufouet et Nzongang (2020). Effets combinés des mécanismes de gouvernance sur la performance des institutions de microfinance au Cameroun. *Revue IDEAS*.
- 10- Honohan (2004). Publication : *Financial Development, Growth, and Poverty : How Close are the Links ?* Revue Open knowledge repository BETA.
- 11- Jacques Thépot (2007). Jensen et Meckling trente ans après. Dans *Revue française de gestion* 2007/6 (n° 175), pages 15 à 22.
- 12- LABIE M., PERILLEUX A. (2008), « Corporate Governance in Microfinance Credit Unions », CEB Working Paper N° 08/003. 17p.
- 13- LAPENU C. (2002), « La gouvernance en microfinance : grille d'analyse et perspectives de recherche », *Revue Tiers Monde*, tome XLIII, n°172, p. 847-865.
- 14- MERSLAND R., STRØM R.Ø. (2009), « Performance and Governance in microfinance institutions », *Journal of Banking and Finance*, vol. 33, p. 662-669.
- 15- Meryem Akesbi, Sophie Boutillier (2021). La gouvernance des associations et son évolution : une analyse fondée sur la théorie des organisations. Dans *Marché et organisations* 2021/1 (n° 40), pages 71 à 101.
- 16- Oliver E. Williamson (1981). *L'économie de l'organisation : l'approche par les coûts de transaction*. *Journal américain de sociologie*. Vol. 87, n° 3 (nov. 1981), p. 548-577 (30 pages). Publié par : Les Presses de l'Université de Chicago.
- 17- PERILLEUX A. (2009), « La gouvernance des coopératives d'épargne et de crédit en microfinance : un enjeu de taille », *Reflets et perspectives de la vie économique* 2009/3, Tome XLVIII, p.51-60.

- 18- R. H. Coase (1937). La nature de l'entreprise. Première publication : Novembre 1937
<https://doi.org/10.1111/j.1468-0335.1937.tb00002.x> Nombre de citations : 12 006. Revue Wiley.Online Library. ECONOMICA.
- 19- RU Mendoza, N Thelen (2008). Des innovations pour rendre les marchés plus inclusifs pour les pauvres. Examen de la politique de développement, 2008 Wiley Online Library. Revue Google scholar.
- 20- Yougang. B (2021) « Gouvernance Institutionnelle et Pérennité des Etablissements de Microfinance au Cameroun », Revue Internationale des Sciences de Gestion « Volume 4 : Numéro 2 » pp : 1037- 1061.

Livres

- 21- Helms, Brigit (2006). La finance pour tous : construire des systèmes financiers inclusifs. Traduction de : Access for all. Publ. en collaboration avec : Banque mondiale. Comprend des réf. bibliogr. et un index. ISBN 2-89035-398-2.
- 22- ROCK R., OTERO M., SALTZMAN S. (1998), « Principes et pratiques de la gouvernance en Microfinance », Trad. Française Gret (2001), Microentreprises Best Practices. 56p.

Thèses

- 23- Mamadou Ndione (2016). Déterminants de la performance des institutions de micro-crédits : UEMOA et BRICS. Thèse de doctorat en Sciences de gestion. Sous la direction de Philippe Desbrières. Revue Thèse.fr En ligne : <https://www.theses.fr/2019UBFCG001>
- 24- Smahane MADHAR (2016). Corporate Gouvernance et Performance des Entreprises : Cas des Emetteurs Marocains. Thèse présentée le 30 Juin 2016 par Pour l'obtention du titre de Docteur en Sciences de Gestion. En ligne : <https://www.groupeisca.ma/wp-content/uploads/2015/05/Th%C3%A8se-Corporate-Gouvernance-et-Performance-des-Entreprises-Smahane-MADHAR.pdf>